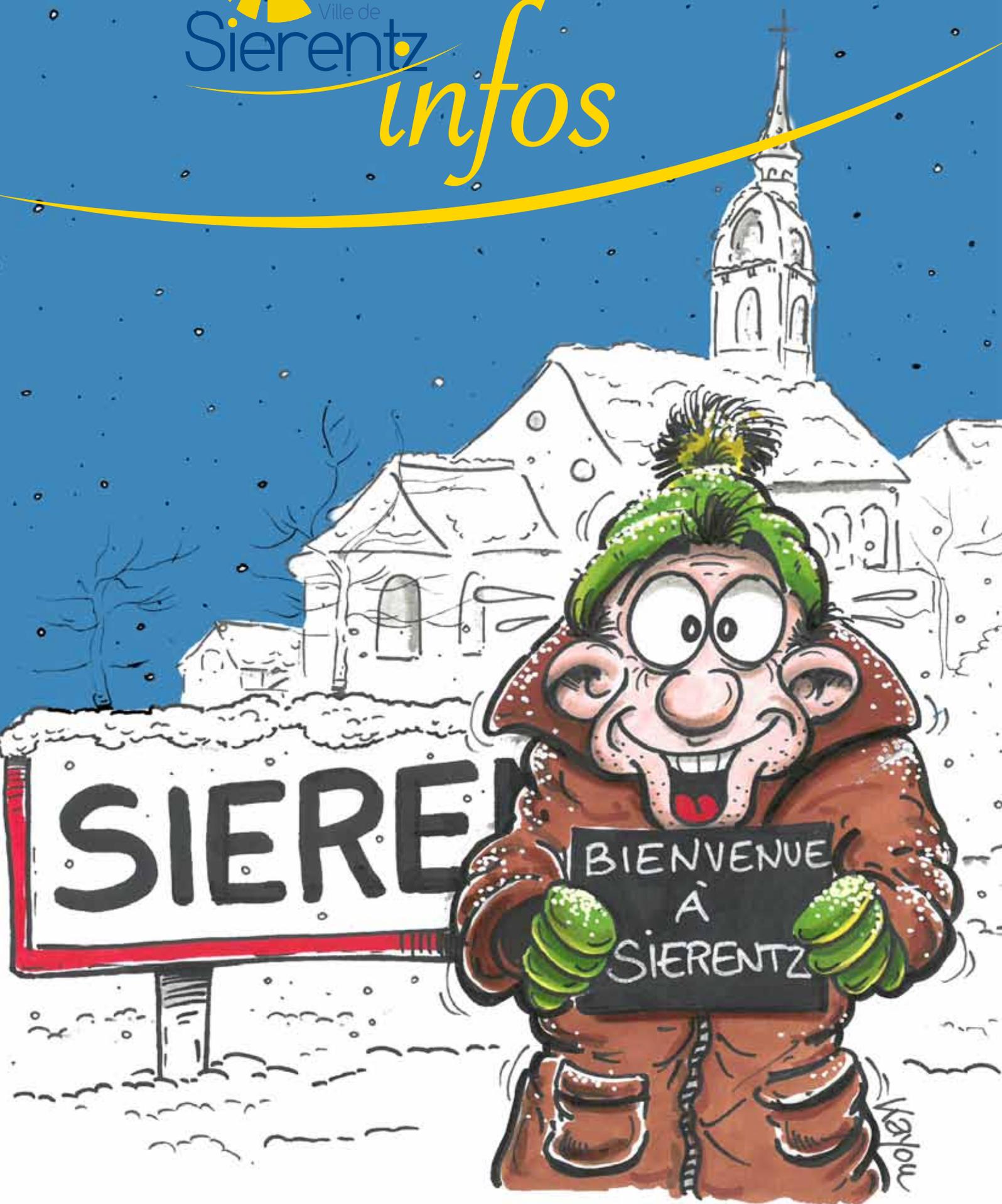




Ville de  
**Sierentz**  
*infos*





## Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants de Sierentz s'est réuni pour la première fois le lundi 12 janvier sous la houlette des membres de la commission Enfance Jeunesse et des animateurs. Ils ont pu faire un petit diagnostic des besoins des enfants de Sierentz et classer en ordre de priorité les projets sur lesquels ils vont travailler durant leur mandat de 2 ans.

Ils commenceront les prochaines semaines à se former comme conseiller enfant en s'initiant au fonctionnement de la commune et des services de la mairie.

### Carnet

## Anniversaires

- 88 ans Jeanne Sturchler née Bissel le 03 mars
- 86 ans Hélène Marlier née Adalid le 04 mars
- 86 ans Raymond Baumgartner le 18 mars
- 86 ans François Metzger le 20 mars
- 85 ans Denyse Esslinger née Hytry le 25 mars
- 85 ans Jeanne Sinniger née Fluck le 30 mars
- 85 ans Ernest Dreller le 30 mars
- 83 ans Albert Koerper le 08 mars
- 83 ans Lucia Carriero née D'Amico le 12 mars
- 82 ans Madeleine Weiber le 04 mars
- 82 ans Rosa Giancaterino née Di Fabio le 12 mars
- 82 ans Huguette Henna née Homatter le 21 mars
- 82 ans Paulette Burger née Ziegler le 27 mars
- 82 ans Marthe Rapp née Brunner le 29 mars

## Naissance

Lucas 11/01/2015 fils de Nicolas Flores et Jessie Gavarret

## Décès

11/01/2015 Michel Perrin à l'âge de 82 ans  
18/01/2015 Germaine Ginder à l'âge de 95 ans

## Les grands Anniversaires

Au cours du mois de janvier, nous avons célébré les 85 printemps de François Kwast.

Encore merci pour son accueil très chaleureux !



Conseil municipal des enfants	Carnet	Culture	Infos pratiques	Enfance Jeunesse Vie scolaire	À la Une	Associations Loisirs	Economie	Manifestations
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 6	p. 8	p. 10	p. 10	p. 11

## Culture

A la recherche d'une nouvelle idée pour illustrer la couverture de votre Sierentz Infos du mois de février, nous avons pris contact, fin 2014, avec **Pascal Stein**, talentueux dessinateur humoristique et caricaturiste sierentzois.

Ce sujet s'avère plus que jamais d'actualité à la lumière des récents événements à l'encontre du journal Charlie Hebdo.

Pascal Stein exerce sa passion pour le dessin sous le pseudonyme de Kayou.

Kayou possède de nombreuses cordes à son arc : fresques murales, fresques humoristiques, toiles enfantines, logos commerciaux, dessins de presse, illustrations de supports de communication (cartes, affiches, programmes), caricatures personnalisées d'après photo...

Sa petite auto-entreprise, créée en 2011, fonctionne grâce au bouche à oreille et aux réseaux sociaux.

Vous pourrez découvrir nombreuses de ses réalisations sur son site internet, [www.dekormurs.fr](http://www.dekormurs.fr) et sur ses différentes pages Facebook (Kayou, dekormurs).

Nous le remercions chaleureusement pour la belle illustration de Sierentz en couverture de votre bulletin municipal.



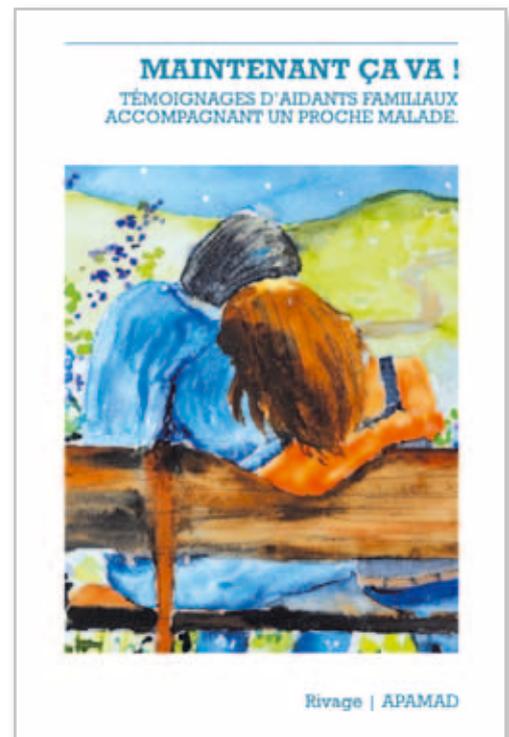
## Aide

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux Rivage, service non lucratif géré par l'association APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile) et financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) Alsace, a pour mission d'apporter un soutien personnalisé (écoute, information, conseils, solutions de répit, ateliers de formation, aide au maintien de la vie sociale...) aux aidants familiaux qui s'occupent d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, ou d'une personne âgée en perte d'autonomie souffrant de troubles cognitifs.

Rivage vient de publier un recueil de témoignages d'aidants familiaux accompagnant un proche malade, intitulé «Maintenant, ça va !».

Si vous êtes aidant ou si vous souhaitez en faire cadeau à un aidant que vous connaissez, n'hésitez pas à en demander un exemplaire auprès du service Rivage. Ce livre vous sera gracieusement offert.

Pour plus d'informations, contactez Rivage au 03 89 32 47 87 ou [rivage@apa.asso.fr](mailto:rivage@apa.asso.fr)



Rivage | APAMAD



## Déjections canines

Petit (r)appel au sens civique des maîtres qui promènent leurs chiens, pour **maintenir les trottoirs et les espaces verts propres et agréables.**

Pensez à vos voisins qui retrouvent devant chez eux un terrain miné...

Des installations avec distributeurs de sachets sont implantées à différents endroits de la Commune.

**Utilisez-les !**

## Prêt à taux zéro

La Commune de Sierentz figure dans la liste des communes rurales éligibles au PTZ ancien.

La mesure fait partie du plan de relance du logement qui sera appliqué dans la loi de finances pour 2015.

Publics concernés : primo-accédants à la propriété.

Entrée en vigueur : 1er janvier 2015

- Conditions :
- Acquisition de logements anciens sous conditions de travaux
  - Réalisation des travaux dans un délai de 3 ans
  - Fournir une attestation sur l'honneur ainsi que l'ensemble des devis permettant de justifier du montant prévisionnel de ces travaux à l'établissement de crédit
  - A l'achèvement, l'emprunteur devra transmettre les factures à l'établissement de crédit



La quotité minimale de travaux d'amélioration est égale à 25% du coût total de l'opération.

Ces travaux d'amélioration s'entendent de tous travaux ayant pour objet la création de surfaces habitables nouvelles ou de surfaces annexes, la modernisation, l'assainissement ou l'aménagement des surfaces habitables ou des surfaces annexes ainsi que les travaux destinés à réaliser des économies d'énergie.

Pour tout renseignement, contactez la Mairie (Service Urbanisme) au 03 89 81 51 11

# Ramassage de vêtements

Terre des Hommes AL 68 remercie chaleureusement tous les donateurs fidèles à notre association qui depuis plus de quarante ans nous confiaient leurs habits, chaussures et linge de maison.

Or, nous rencontrons des difficultés de logistique qui nous obligent à renoncer à ce ramassage annuel.

Aujourd'hui, la collecte de vêtements est devenue un business international pour certains. On dénombre ainsi une douzaine d'acteurs non identifiés et souvent étrangers qui entretiennent la confusion en se donnant souvent une image humanitaire alors qu'en réalité c'est devenu un commerce à part entière.

Nous rappelons que TDHF 68 reste fidèle à ses valeurs et continue à vider les conteneurs placés dans votre commune toute l'année.

Ces vêtements sont toujours confiés au « LE RELAIS EST » qui les valorise par le tri en créant des emplois dans le Haut-Rhin.

Les vêtements commercialisables peuvent être collectés sur simple appel au 03 89 62 10 92 afin d'être proposés dans nos locaux de vente à bas prix pour les gens dans le besoin chez nous.

Par nos efforts, nous contribuons à créer des emplois dans le Haut-Rhin et avec l'argent récolté nous poursuivons nos actions de solidarité permettant aux populations déshéritées là-bas d'améliorer leurs conditions de vie et préparer un avenir meilleur pour leurs enfants.

Un chaleureux merci à tous les bénévoles qui ont activement participé à la réussite de ces collectes ainsi qu'aux Municipalités qui nous ont facilité la collecte dans leur commune ou prêté une camionnette avec ou sans chauffeur.

Nous remercions toutes les personnes de bonne volonté qui voudront se joindre à nous.



## Une association d'anonymes - S.O.S. Amitié

S.O.S Amitié est une association qui œuvre dans un strict anonymat. **L'écouter est anonyme, l'appelant reste anonyme. Le service est gratuit.**

S.O.S Amitié France est reconnue par le Ministère de la Santé qui lui a octroyé le label de qualité « Aide à Distance en Santé ».

S.O.S Amitié Haut-Rhin, c'est entre 23 000 et 25 000 appels téléphoniques par an !

Une quarantaine d'écouterants, hommes et femmes, de tous âges au-delà de 25 ans, originaires de tout le Haut-Rhin, issus de milieux sociaux et professionnels divers, se relaient jour et nuit au poste, car **on peut appeler le 03 89 33 44 00 24H/24, tous les jours de l'année.**

Il ne leur a pas fallu de qualification antérieure particulière : les écouterants ont bénéficié d'une formation assurée en interne par l'association.

Renseignements, dons, devenir bénévole :

S.O.S. Amitié Haut-Rhin

BP 32116, 68060 Mulhouse Cedex

sos.amitie.haut-rhin@wanadoo.fr



## Mise aux normes accessibilité

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap.

Face au constat que l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées. Un nouveau dispositif simplifié a été créé :

les « Agendas d'accessibilité programmée » (Ad'AP).

Ils permettent aux acteurs publics et privés, qui ne seraient pas en conformité avec les règles d'accessibilité au 1<sup>er</sup> janvier 2015, de s'engager sur un calendrier précis et resserré de travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du cabinet ou de l'établissement.



Le dépôt de l'Agenda d'accessibilité programmée est obligatoire. Il devra se faire en Mairie ou en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Il suspend – sur la durée de l'agenda – le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005.

Si l'ERP est accessible au 31 décembre 2014, y compris avec une ou des dérogation(s), le propriétaire ou l'exploitant doivent adresser avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 à la préfecture une « attestation d'accessibilité » accompagnée de pièces justificatives (attestation de bureau de contrôle, arrêté d'ouverture...). Celle-ci exempte de l'obligation de dépôt d'Ad'AP.

Retrouvez toutes les informations

- sur le site [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr),
- la page Facebook « Accessible à tous »
- et le compte Twitter @accessibleatous.



## DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°16 Edition de Sierentz

### Voyage en Inde chez les grands

Le mercredi 21 janvier, les grands sont partis voyager en Inde. Ils ont célébré la fête du « Pongal ». Cette fête honore la fin de la récolte d'hiver. Pour l'occasion, les enfants ont fait un feu magique, le « Bogui pandigai », de la décoration traditionnelle pour la fête et ont appris du vocabulaire hindi. Ils ont joué au « uriyadi », un jeu Indien, et pour clore le voyage, ils ont mis de la couleur à la vache sacrée !!!

Réalisé par Louanne et Sol



### Quoi de neuf chez les BARBAPAPAS

Suite aux malheureux événements concernant Charlie Hebdo, nous avons mis en place des débats citoyens lors des repas de midi. Les enfants devaient retrouver des mots par le biais de jeux d'expression. Exemple : différence, culture, solidarité, tolérance

Les débats se sont ouverts naturellement et nous aimerions les prolonger par des ateliers artistiques au courant des mois qui viennent.



## Calendrier des inscriptions pour la rentrée 2015

<p><b>Lundi 16 mars</b></p> <p>Elementaire J. Schmidt 8h30 - 11h30 14h00 - 17h00</p>	<p><b>Mardi 17 mars</b></p> <p>Maternelle Picasso 8h30 - 11h30 13h30 - 17h00</p>	<p><b>Jeudi 19 mars</b></p> <p>Elementaire J. Schmidt 8h30 - 11h30</p>	<p><b>Vendredi 20 mars</b></p> <p>Maternelle Picasso 8h30 - 11h30 13h30 - 16h00</p>	<p><b>Lundi 23 mars</b></p> <p>Elementaire J. Schmidt 8h30 - 11h30 14h00 - 17h00</p>	<p><b>Mardi 24 mars</b></p> <p>Maternelle Picasso 8h30 - 11h30 13h30 - 16h00</p>
--	--	--	---	--	--

## Que s'est-il passé du côté des petits Loulous ?

Eloïse et Sol sont allées leur demander :

« On a travaillé pendant deux semaines sur les artistes fou-fou. On a donc peint de façon rigolote, avec de la ficelle, une essoreuse à salade, des coton-tiges, des fleurs, des bouchons et même avec des « paint-seau » (pinceau) magiques...

Le vendredi 16 janvier, on a décidé de tout exposer pour montrer nos œuvres aux parents lors d'un vernissage.



## Les plus belles phrases

« Ma maman fabrique des **dicaments** »

« Je fais du foot et je suis **défonceur** »

« C'est les crapauds et les **crocodiles** qui se transforment en princes »

« Je prend des médicaments pour **quérir les microbes** là-dedans ! »

« Moi aussi je sais faire les coloriages et **dépasser** »

# Cérémonie des vœux

Au cours de la cérémonie des vœux du 22 janvier dernier, le Maire, Jean-Marie Belliard a présenté ses vœux pour cette nouvelle année, « des vœux qui seront les derniers du canton de Sierentz ».

Après une introduction musicale par la Musique Municipale « Concordia », Marie-Thérèse Rozan, 1ère Adjointe au Maire, a adressé des mots de bienvenue à l'assistance puis elle a passé la parole aux différents intervenants pour la remise de chèques et de distinctions ❶.

Le bénéficiaire récolté lors du dernier Marché de Saint-Nicolas a été redistribué.

Aimé François, Adjoint au Maire, a remis des chèques à l'association « Rêves » (1 750 €) et à l'association Entraide Femmes Haut-Rhin de Huningue (1 750 €).

La recette de la tombola (400 €) organisée lors du dernier repas des Aînés a été remise aux Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays de Sierentz ❷.

Puis ce furent aux donateurs de sang d'être récompensés pour leur générosité. Un diplôme leur a été remis par Edith Belliard, responsable départementale ❸.

Bronze 2ème niveau (10 dons) :

Magali Alleman, Stéphane Barth, Raphaël Bruneau, Anne Garcia, Laurent Haselmeier, Elodie Keller, Carole Kwast et Noémie Schnoebelen.

Bronze 3ème niveau (25 dons) : Thomas Arnold

Argent 45 dons Dames : Marie-Catherine Kohler

Argent 75 dons Hommes : Guillaume Belliard

Puis, Patrick Glasser a été mis à l'honneur par Stéphane Dreyer, Adjoint au Maire. La médaille de la Vie Associative du Conseil Général du Haut-Rhin lui a été remise par Daniel Adrian, Conseiller Général ❹.

Patrick Glasser a été récompensé pour son engagement sans faille dans le monde associatif.

Cette année, il fêtera également un anniversaire : celui de ses 30 ans en tant que président du Judo club de Sierentz. Cela atteste de son implication pour la promotion du judo et dans sa volonté de pérenniser le club dans lequel il a presque fait ses premières prises et chutes en 1969.

La soirée s'est poursuivie par la projection d'un film sur Sierentz, vue à travers les yeux de l'aigle qui orne les armoiries de la Commune. Ce fut l'occasion de

présenter le nouveau logo de Sierentz, qui a pris un coup de jeune ainsi que le site Internet, plus dynamique. Vous pouvez découvrir ce film dans la Galerie photos - vidéos du site internet de la Commune : [www.sierentz.fr](http://www.sierentz.fr)

La cérémonie s'est achevée avec l'allocution de Monsieur le Maire pour qui, cette année, 15 jours après les attentats à Paris et à Vincennes, les vœux ont pris une importance toute particulière ❺.

Il a évoqué « cette onde de choc qui nous a profondément touchée, non seulement dans notre chair mais aussi dans notre cœur et notre conscience. »

Les vœux sont aussi le temps du recul, pour nous remémorer le chemin parcouru et qu'il reste à faire. Et l'objectif reste le même : adapter les structures dans tous les quartiers pour que le bien-vivre à Sierentz soit réel.

Et de revenir sur les réalisations qui ont vu le jour tout au long de ses 35 années en tant que premier magistrat de la Commune : construction d'une nouvelle école élémentaire, d'un complexe sportif, d'un périscolaire, amélioration de la circulation en sécurisant la traversée de la Commune.

« Nous l'avons embellie par son fleurissement, qui nous a valu 3 fleurs, et par ses décors pour la période de Noël. »

Mais Jean-Marie Belliard a aussi regretté que si la population augmente à Sierentz, ce n'est pas pour autant qu'elle s'investit dans la Commune. « Que toutes celles et ceux qui veulent que Sierentz garde son âme et son charme rejoignent nos associations, qui ont besoin de vous (...). »

Sierentz se modernise aussi : à la prochaine rentrée scolaire, toutes les classes de l'école Jacques Schmidt seront équipées en numérique.

Jean-Marie Belliard est aussi revenu sur la réforme territoriale qui doit respecter les identités locales. Elle doit être désormais acceptée comme une chance. « L'Alsace divisée est une Alsace qui perd. »

Et, en guise de conclusion, de souhaiter « une année de solidarité, de fraternité, de tolérance. »



1



2



3



4



5

## Com-Com

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz organise **une sortie découverte le 14 mars 2015**. Cette sortie sera encadrée par des guides diplômés, vous aurez le choix entre un circuit d'initiation et un circuit sportif. La sortie se fera en raquettes si l'enneigement le permet et sera suivie d'un repas à l'auberge du Sotré à Xonrupt-Longemer.

A partir de 10 ans.

Prix : 45 € /personne

### Renseignements

Christophe Delaborde – Tél. 03 89 28 59 16

animation@ccpsierentz.fr

Fiche d'inscription disponible sur le site

www.pays-sierentz.fr

Date limite d'inscription : 15 février



Sortie  
découverte  
14/03/2015



## Cours d'aquarelle

Des cours d'aquarelle organisés par l'UP ont lieu tous les mardis à partir de 14 h à la Bascule.

Pour débutants et continuateurs.

### Il reste des places !

Inscription : à la Mairie aux heures d'ouverture.

## Economie

## Changement de propriétaire

C'est Francis et Jeanine Minery qui viennent de reprendre le restaurant-winstub au Cep de Vigne dans notre commune.

C'est dans un cadre accueillant et convivial que vous sont proposés des plats alsaciens tels que les filets de carpes frites, la choucroute traditionnelle, le cordon bleu au munster, le surlawerla...

La winstub est ouverte de 11h45 à 15h00 et de 18h45 à 23h00.

Jours de fermeture : mardi et mercredi

10 rue Rogg Haas

Tél : 03 89 81 50 53 ou 06 79 75 58 48



Au Cep de Vigne

## Artisans – Commerçants : formulaire de demande en ligne

Le nouveau site internet de la Commune propose un annuaire des artisans commerçants et des entreprises implantées sur notre ban communal.

Les professionnels qui souhaitent figurer dans l'annuaire peuvent désormais en faire directement la demande en ligne sur le site internet :



<http://www.sierentz.fr/Vie-economique/Entreprises-Professions-liberales/Demande-en-ligne.html>

## Repas choucrouste

15 FÉVRIER 2015

L'U.N.C. Sierentz vous invite à son traditionnel Repas Choucrouste le dimanche 15 février à 12 h à la salle communale de Landser.

Participation : - adultes 16 €  
- enfants (-12 ans) 8 €

Choucrouste garnie / Dessert / Café

Renseignements – inscriptions – réservations

Avant le 08 février

- Jean-Pierre Lafourcade  
au 03 89 81 39 49 ou 06 80 20 63 67
- Jean-Paul Ketterlin au 06 76 47 21 16

## Don du sang

Et toi ?

Je t'attends lundi 23 février à la salle des fêtes de Sierentz de 16h30 à 19h30.

Sache que tous les jours, il faut 500 poches en Alsace.

Tu pourrais en être... 18 à 70 ans.

La collation est assurée par l'Amicale.



PROCHAINE DATE :  
LE 23 FÉVRIER

## Ciné Sierentz

Prochaine séance le mardi 17 février à 20 h

Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz



## Thé dansant

Déjeuner dansant à partir de 11 h 30 à la Salle des Fêtes de Sierentz suivi du thé dansant habituel à 14 h.

Entrée du thé dansant : 5 €

Thème : Carnaval

Bal masqué avec remise de prix.

PROCHAINE DATE :  
LE 25 FÉVRIER



# AGENDA

## Février

15	Repas Choucroute – U.N.C.	page 11
17	Cinéma	page 11
23	Don du sang	page 11
25	Thé dansant	page 11

## Mars

14	Sortie découverte – Com-Com	page 10
----	-----------------------------	---------

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52

[mairie@mairie-sierentz.fr](mailto:mairie@mairie-sierentz.fr)

[mairie-sierentz.fr](http://mairie-sierentz.fr)



#### Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : février 2015.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : [www.communited.fr](http://www.communited.fr).

Impression : Foto Color Print, Habsheim - Crédits photos : Mairie de Sierentz, Kayou, Paul-Bernard Munch, Stéphane Chalaye, documents remis.